



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ANIMATION : UN ACCÈS À LA CATÉGORIE A QUI DOIT S'AMPLIFIER À L'AVENIR

Après un retard pris en raison de la crise sanitaire, **c'est l'aboutissement d'une revendication portée par notre syndicat pour le secteur de l'animation, voir [ICI](#), [ICI](#), [ICI](#) ou [ICI](#).**

Le corps des CAPSA (Conseillers des Activités Physiques et Sportives et de l'Animation) de catégorie A vient d'être modifié après avis favorable du CSAP (Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes) mardi 12 janvier.

À titre transitoire, deux examens professionnels d'accès au corps des CAPSA dans la spécialité animation périscolaire, seront organisés en 2021 et 2022, à destination des RAE et des coordonnateurs des dispositifs Action Collégiens et Vacances Arc-en-ciel.

En pratique, seuls ces collègues pourront se présenter à ces examens professionnels. Notre syndicat s'est assuré lors du CSAP que le nombre de postes ouverts à l'examen 2021 serait bien équivalent au nombre de collègues pouvant prétendre accéder à ce corps de catégorie A. Nous en avons bien eu la confirmation. L'examen 2022 constituera une session de « rattrapage » pour les collègues qui échoueraient à l'examen 2021.

C'est un bon début...mais nous avons rappelé à l' élu en charge des personnels et à la DRH, la nécessité d'ouvrir bien plus largement l'accès à la catégorie A pour notre filière animation, suite à ces deux examens professionnels transitoires.

En effet, **une vingtaine de postes de CAPSA de catégorie A** à l'issue de ces deux examens, cela reste extrêmement peu au regard des effectifs de la filière animation : **près de 700 AAP** (Animateurs des Administrations Parisiennes) **de catégorie B**, et **2 200 AAAS** (Adjoints d'Animation et d'Action Sportive) titulaires **de catégorie C !**

L'accès à la catégorie A ne devra pas être limité à l'avenir aux seuls postes de chefs de pôles affaires scolaires, RAE, coordonnateurs Action collégiens et Vacances Arc-en-Ciel. Des postes de catégorie A sont envisageables dans bien des services (Centres ressources centraux, école des métiers, BAPPE, BSAE, etc...).

Le SUPAP-FSU continuera de revendiquer une large amplification de l'accès à la catégorie A et l'ouverture d'un concours CAPSA spécialité animation périscolaire annuel à partir de 2023 à destination de tous les AAP de catégorie B.

Paris, le 14 janvier 2021

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>

Développement de la filière animation en catégorie A : **l'examen professionnel privilégié**

Notre syndicat a récemment obtenu une réponse positive de la municipalité à sa revendication de développement de la catégorie A de la filière animation, voir [ICI](#). En revanche, les modalités d'accès, concours ou examen professionnel, restaient à préciser.

On s'oriente finalement plutôt vers un examen professionnel d'accès aux corps des CAPSA, valable pendant deux ans et réservé aux encadrants de « gros dispositifs » selon les termes de l'administration.

Cette modalité impliquerait une modification du statut des CAPSA (Conseillers des Activités Physique et Sportives et de l'Animation) via le CSAP (Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes).

Seraient concernés, les RAE (Responsable d'Action Éducative) bien sûr, mais aussi les responsables pédagogiques des dispositifs Action collégiens et Arc-en-ciel.

Sur le calendrier, notre syndicat a insisté de nouveau pour que la machine soit lancée avant les élections municipales pour éviter toute mauvaise surprise en cas de nouvel exécutif. L'administration indique que les épreuves pourraient être programmées pour novembre 2020.

Par la suite, l'accès à ce corps de catégorie A sur la spécialité animation périscolaire serait possible par voie de concours interne (4 ans de service public) et externe (licence ou autre diplôme de niveau 2).

Notre syndicat revendique dès à présent la consolidation de cette filière animation dans les prochaines années.